

DÉCHETS MÉNAGERS : Les principes à respecter pour être bien collecté !

La veille de la collecte

Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.



Bac à ordures ménagères

- Ouverture côté route
- Couvercle fermé
- Sacs non tassés (30L maximum)
- Pas de sac plastique couvrant le devant du bac (type housse de protection)



Sacs jaunes

- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux ou à un élément extérieur
- Déposés à même le sol et non en hauteur
- Pas de bidons d'une capacité supérieure à 15 L (à mettre en déchèterie)

Le lendemain de la collecte

Je rentre mon bac.

Si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante.

Seuls les sacs jaunes délivrés par le SCOM sont autorisés pour y déposer vos emballages recyclables. Ces sacs sont délivrés gratuitement, à la mairie, à toutes les personnes abonnées aux services du SCOM.

CARTONS

Pour les cartons d'une taille inférieure ou égale à une boîte de chaussures, ils sont à déposer dans les sacs jaunes. Pour les plus grands cartons, il convient de les déposer en déchèterie.

TEXTILES

Ils doivent être mis propres et secs dans des sacs fermés avant de les déposer dans les bornes de collecte prévue à cet effet.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Le CIDFF Vendée délivre une information juridique gratuite, **sur rendez-vous physique ou téléphonique**, aux femmes et aux hommes souhaitant s'informer sur leurs droits dans les domaines suivants :

- Droit de la famille : Unions, ruptures, autorité parentale, filiation, successions, mesures de protection...
- Violences sexistes : Violences conjugales, harcèlement moral et sexuel...
- Droit du travail : Exécution et rupture du contrat de travail, droit aux congés...

Les juristes du CIDFF Vendée assurent des permanences physiques au siège à La Roche-sur-Yon mais également sur plusieurs communes en Vendée, sur rendez-vous, une fois par mois dont, sur notre secteur, aux Espaces France Services de La Châtaigneraie et de Fontenay-le-Comte.

Le CIDFF Vendée, c'est aussi un accompagnement pour les Femmes dans leur recherche d'emploi, de formation ou de création d'entreprise avec une conseillère emploi sur la Roche sur Yon et Fontenay le Comte.

Pour toute prise de rendez-vous, merci de nous contacter par téléphone au 02-51-08-84-84.

Informer Orienter Accompagner

10 Avenue du Littoral
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02.51.08.84.84
Mail : accueil@cidff85.fr



Le réflexe égalité
cidff-vendee.fr

CIDFF de la Vendée

- Association départementale loi 1901
membre du réseau national des CIDFF :
- exerce une mission d'intérêt général
confiée par l'Etat dont l'objectif est de :
 - favoriser l'autonomie sociale,
professionnelle et personnelle des
Femmes,
 - promouvoir l'égalité entre les
Femmes et les Hommes,
 - lutter contre les discriminations
et les violences sexistes et sexuelles
 - adhère à la FNCIDFF (Fédération
Nationale des CIDFF) et est membre du
réseau national des 98 CIDFF,
 - est membre de la FRCIDFF (Fédération
Régionale des CIDFF des Pays de La
Loire), qui assure la coordination des
CIDFF de la région.

NOS ENGAGEMENTS

- Une prise en compte globale
des situations
- Une information confidentielle
et gratuite
- Un accueil personnalisé
- Une neutralité politique
et confessionnelle

Le CIDFF de la Vendée conduit son activité
avec un large partenariat associatif
et institutionnel local :



PERMANENCES EMPLOI

- La Roche-sur-Yon
- Fontenay-le-Comte

PERMANENCES JURIDIQUES

- La Roche-sur-Yon
- Palluau
- Challans
- Saint-Jean-de-Monts
- Givrand
- Les Sables d'Olonne
- Moutiers-les-Mauxfaits
- Luçon
- Chaillé-les-Marais
- Fontenay-le-Comte
- La Châtaigneraie
- Chantonnay
- Pouzauges
- Saint-Fulgent
- Montaigu Vendée



ADRESSE
10 Av. du Littoral
85000 LA ROCHE
SUR YON

En bus
ligne 1 ou ligne E
Arrêt « Littoral »

HORAIRES D'ACCUEIL

**LUNDI, MARDI
ET JEUDI**
9H00 à 12H30
14H00 à 17H30
cidff-vendee.fr

Cidff Vendee

02 51 08 84 84

Service d'information et d'orientation

Information dans les domaines
de la vie quotidienne :
démarches administratives,
aides sociales,
adresses utiles.

Orientation vers les services
spécialisés :
Services sociaux, de santé,
professionnel-le-s du droit,
associations.

ENTRETIEN SUR RENDEZ-VOUS
CONFIDENTIEL ET GRATUIT

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ-NOUS AU

02 51 08 84 84

Service d'accès au droit

Une Juriste répond à vos questions,
sur vos droits et vous oriente.

LES PERSONNES ET LA FAMILLE VIE EN COUPLE

union libre, pacs, mariage
rupture et conséquences :
procédure de séparation,
divorce, effets patrimoniaux,
obligation alimentaire,
indexation de pension, indexation
de pension, droit des aidants.

ENFANTS

filiation,
autorité parentale,
droits de l'enfant.

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

au sein du couple,
intra-familiales,
au travail,
droits des victimes,
procédures.

LE TRAVAIL

conclusions et ruptures de contrat,
procédures judiciaires,
droits aux congés.



Service d'accès à l'emploi et à la création d'activité

Une Conseillère à l'emploi vous informe
et accompagne les femmes dans le
cadre du Bureau d'Accompagnement
Individualisé vers l'Emploi B.A.I.E.

FAIRE LE POINT SUR VOTRE PARCOURS
quelle que soit votre situation
personnelle ou professionnelle,

EVALUER VOS BESOINS EN :

- Orientation,
- Formation,
- Recherche d'emploi,
- Elargissement des choix professionnels,
- Création d'activité

**AIDER À ÉLABORER VOTRE PROJET
PROFESSIONNEL**

ARTICULER LES TEMPS DE VIE
professionnelle, personnelle,
familiale et sociale



Mairie - 14 rue des Ajoncs 85240 MARILLET

Tél : 02.51.00.46.34 / Courriel : commune.marillet@orange.fr / Site internet : www.village-marillet.fr
Ouverture : mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00, jeudi de 14h30 à 17h00 (permanence du Maire)